

## APPEL A PROJETS 2023-2024 – 25<sup>ème</sup> prix

La Fondation Béatrice Denys pour l'Innovation Thérapeutique qui soutient des équipes de la recherche académique biomédicale ayant pour vocation de créer une entreprise, annonce l'ouverture de son appel à projets 2023-2024.

Depuis sa création, la fondation Béatrice Denys a déjà récompensé 24 projets avec plus d'1 M€ de subventions versées à ce jour. Elle lance donc son appel à projets pour trouver le 25<sup>ème</sup> lauréat. A l'occasion de ce 25<sup>ème</sup> prix anniversaire, la Fondation Béatrice Denys a décidé de doubler le potentiel de subvention par rapport aux années précédentes pour le porter à 140 000€ afin de permettre au lauréat de l'aider à concrétiser son projet de recherche !

### La cérémonie de remise du prix sera prévue au mois de Juin 2024.

*Paris, le 17 Octobre 2023.* La Fondation Béatrice Denys ouvre un nouvel appel à projets national, destiné aux chercheurs et cliniciens du domaine biomédical académique.

Lors de l'appel 2022-2023, la Fondation a récompensé le projet « HuntX Pharma », porté par le professeur Frédéric Saudou et le docteur Laure Jamot. Frédéric Saudou et son équipe ont créé fin 2022 la société de biotechnologie HuntX Pharma qui développe des thérapies révolutionnaires pour les troubles neurologiques dont les besoins médicaux ne sont pas satisfaits. L'équipe a développé des dispositifs microfluidiques de pointe ayant permis l'identification de leur premier candidat médicament HX127 dans la maladie de Huntington.

La Fondation Béatrice Denys soutient chaque année un ou plusieurs projets scientifiques d'excellence issus de la recherche biomédicale académique française en leur allouant chacun un financement sous la forme d'une subvention. Cette année, après avoir déjà versé plus d'1M€ depuis sa création, la fondation Béatrice Denys remettra son 25<sup>ème</sup> prix. A l'occasion de ce prix anniversaire, la fondation souhaite remettre un prix d'un montant pouvant atteindre **cent quarante mille (140 000) euros**.

La Fondation Béatrice Denys est placée sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM), très fortement impliquée dans le déroulement des appels à projets et le fonctionnement de la Fondation. Depuis sa création, la Fondation Béatrice Denys a récompensé 24 projets au sein de laboratoires académiques. Parmi eux, une dizaine ont donné naissance à une entreprise dont Aboleris Pharma, Acticor Biotech, CMI'nov, Stromacare,

Lattice Medical, Resolve Stroke, HuntX Pharma ...

**L'appel à projets 2023-2024 est ouvert à tout projet de recherche, quel que soit le domaine thérapeutique concerné. L'objectif est d'apporter un bénéfice aux patients, aux professionnels de santé ou aux systèmes de soins, tout en ayant des perspectives de valorisation par la création d'une entreprise à brève échéance.**

Après une présélection basée sur des critères de valorisation, les projets seront expertisés sous couvert de confidentialité par un réseau d'expert indépendants bénévoles.

Epaulée financièrement et opérationnellement notamment par Turenne Capital et son équipe Santé, la Fondation Béatrice Denys est fière d'être soutenue également par des donateurs individuels et institutionnels.

La Fondation **contribue ainsi à l'émergence de projets d'excellence au sein de la recherche médicale académique française avec le souhait de contribuer vertueusement à l'écosystème de l'innovation scientifique en France.**

#### **Modalités de l'appel à projets 2023-2024 :**

- Il est ouvert à tous les domaines thérapeutiques.
- Il concerne des produits (médicaments, dispositifs médicaux, chirurgie, diagnostics, etc.) ou des services de santé.
- Il vise à soutenir des initiatives issues de la recherche académique, émanant d'équipes déjà constituées autour d'un ou deux chercheurs et travaillant au sein d'un laboratoire public avec pour objectif de mener à la création d'une entreprise à brève échéance. Il est précisé que le soutien financier sera apporté au laboratoire public.
- L'appel à projet est national.
- L'évaluation sera réalisée en deux temps :
  - o **Lettre d'intention** dans un premier temps : 5 pages maximum en français (mise en page libre) hors liste des publications et des brevets :
    - CV synthétique du porteur de projet et composition de l'équipe (1 page), une attention particulière étant portée à la qualité et la complémentarité des compétences au sein de l'équipe présentée
    - Résumé scientifique du projet de recherche (1 page),
    - A quel besoin médical répond le projet ? Quelle est la taille du marché adressé ? (1/2 page),
    - Quel est l'état de l'art (produits, pratiques...) et comment l'innovation s'inscrit-elle dans le marché actuel et futur (lors de la mise sur le marché du produit) ? (1/2 page),

- Quelle est l'ambition du projet ? En quoi les fonds de la Fondation permettront-ils de faire progresser le bénéfice thérapeutique ? (1/2 page),
- Comment sera valorisé le projet dans le cadre d'une création d'entreprise ? : brevets déposés ou à déposer, développement de savoir-faire, modèle économique ... (1/2 page),
- Budget prévisionnel (pour les deux ans du projet proposé), détails et justificatifs du budget demandé à la Fondation Béatrice Denys, autres financements reçus et prochaines étapes de création de valeur (études clefs à réaliser chez l'animal ou l'homme, développements scientifiques, aspects réglementaires...) (1 page).
- **Dossier complet** (20 pages environ) si le projet présenté par Lettre d'intention est présélectionné, un dossier complet est demandé à l'issue de la phase de présélection.

Le lauréat bénéficiera d'un financement pouvant aller jusqu'à **cent quarante mille euros** (140 000€) pour une durée maximale d'une année. Cette subvention sera destinée à financer de l'équipement, du fonctionnement, des manipulations et/ ou du personnel.

#### Calendrier indicatif

<b>17 octobre 2023</b>	Ouverture de l'appel à projets
Jusqu'au <b>24 novembre 2023</b>	Période de réception des Lettres d'Intention <b>exclusivement par email</b> à <a href="mailto:fondation.beatrice-denys@turennecapital.com">fondation.beatrice-denys@turennecapital.com</a>
<b>22 décembre 2023</b> au plus tard	Annnonce de la présélection des projets
Jusqu'au <b>16 février 2024</b>	Réception des dossiers complets des dossiers présélectionnés
<b>Mai 2024</b>	Tenue du jury final et annonce du projet Lauréat
<b>Juin 2024</b>	<b>Cérémonie de remise du 25<sup>ème</sup> Prix</b>

Pour tout renseignement concernant le dépôt des dossiers ou donation à la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique Béatrice Denys : <https://www.turennecapital.com/groupe-turenne/investisseur-responsable/mecenat/>

Contacts : Camille Darcissac - [fondation.beatrice-denys@turennecapital.com](mailto:fondation.beatrice-denys@turennecapital.com)

Les lettres d'intention sont à déposer exclusivement à :  
[fondation.beatrice-denys@turennecapital.com](mailto:fondation.beatrice-denys@turennecapital.com)